



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/BUR/41/1  
10 septembre 1986  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante et unième session  
BUREAU

ORGANISATION DE LA QUARANTE ET UNIEME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET  
REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

Mémoire du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION .....	. 1 - 3	2
II. ORGANISATION DE LA SESSION .....	4 - 32	2
III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....	33 - 35	10
IV. REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR ..	36 - 50	27

## I. INTRODUCTION

1. Le Secrétaire général a l'honneur de soumettre au Bureau, pour examen, les observations et propositions suivantes concernant le rapport que le Bureau doit présenter à l'Assemblée générale au sujet de l'organisation de la quarante et unième session ordinaire, de l'adoption de l'ordre du jour et de la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour.

2. L'Assemblée générale a adopté au fil des ans un certain nombre de dispositions visant à rationaliser ses procédures et l'organisation de ses travaux. Elles figurent dans les annexes au règlement intérieur de l'Assemblée (A/520/Rev.15, annexes I à VII). Certaines de ces dispositions ont déjà pris effet, mais de nombreuses autres n'ont pas encore été appliquées ou ne l'ont été que partiellement. Plusieurs d'entre elles sont devenues urgentes du fait des difficultés financières de l'Organisation.

3. Le Bureau voudra peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur les dispositions figurant dans les annexes V, VI et VII de son règlement intérieur, et notamment sur celles reproduites ci-après.

## II. ORGANISATION DE LA SESSION

### A. Bureau

4. Le Secrétaire général souhaite appeler l'attention du Bureau sur :

a) Les paragraphes 1 et 2 de la décision 34/401 de l'Assemblée générale (ibid., annexe VI), qui sont libellés comme suit :

"1. Le Bureau doit, au début de chaque session, examiner la manière de rationaliser au mieux les travaux de la session.

2. Le Bureau doit en outre se réunir périodiquement pendant toute la durée de la session pour examiner les progrès des travaux et présenter à l'Assemblée générale des recommandations relatives au programme général de la session et aux mesures visant à améliorer ses travaux."

b) Le paragraphe 4 de l'annexe à la résolution 39/88 B de l'Assemblée générale (ibid., annexe VII), qui est libellé comme suit :

"4. Le Bureau devrait jouer plus pleinement le rôle qui lui est assigné conformément à l'article 42 du règlement intérieur et aux paragraphes 1 et 2 de la décision 34/401 de l'Assemblée générale, en examinant périodiquement les travaux de l'Assemblée et en faisant les recommandations nécessaires."

### B. Rationalisation des travaux

5. Etant donné la crise financière actuelle et les efforts faits en ce moment pour étudier l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation, les questions liées à la rationalisation des travaux de l'Assemblée

générale devraient être examinées en priorité si l'on veut que la quarante et unième session se déroule aussi efficacement que possible.

6. A cet égard, outre les dispositions visant à rationaliser les travaux de l'Assemblée mentionnées au paragraphe 2 ci-dessus, le Secrétaire général souhaite attirer l'attention du Bureau sur d'autres recommandations allant dans le même sens, c'est-à-dire celles faites par les Présidents de l'Assemblée générale sur la rationalisation des procédures de l'Assemblée (A/40/377, appendice). Il souhaite également appeler l'attention du Bureau sur une lettre du Représentant permanent de la République-Unie de Tanzanie adressée à l'Organisation, transmettant les recommandations faites par le Groupe de travail plénier du Comité consultatif juridique afro-asiatique pour améliorer le fonctionnement de l'Assemblée générale (A/41/437).

7. Toujours à propos de la rationalisation des travaux de l'Assemblée générale, le Bureau voudra peut-être proposer à l'Assemblée d'examiner le plus tôt possible les recommandations faites à ce sujet dans son rapport par le Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies 1/.

#### C. Date de clôture de la session

8. Conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur et compte tenu de la recommandation du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale tendant à ce que l'Assemblée se réunisse pendant une période de 13 semaines (A/520/Rev.15, annexe V, par. 4), la date de clôture de la quarante et unième session devrait être le mardi 16 décembre 1986. Toutefois, dans son rapport sur la crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général a fait la proposition suivante [A/40/1102, par. 23 a)] :

"a) Réduire de trois semaines la durée de la quarante et unième session de l'Assemblée générale, qui s'achèverait donc la dernière semaine de novembre. Il en résulterait une économie de 875 000 dollars au titre des services de conférence et de 225 000 dollars au titre d'autres dépenses, soit au total 1,1 million de dollars. Il faudrait pour cela rationaliser les travaux de l'Assemblée générale."

A ce propos, le Secrétaire général souhaite appeler l'attention du Bureau sur le passage pertinent de la décision 40/472 de l'Assemblée, en date du 9 mai 1986, qui se lit comme suit :

"a) La proposition du Secrétaire général tendant à réduire de trois semaines la quarante et unième session de l'Assemblée générale serait examinée par l'Assemblée elle-même lors de cette session, compte tenu de la situation financière du moment."

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément no 49 (A/41/49).

9. Le Secrétaire général voudrait également attirer l'attention du Bureau sur les mesures qu'il a déjà prises pour réduire de 30 p. 100 les dépenses afférentes aux heures supplémentaires. En conséquence, le Bureau souhaitera peut-être prévenir les Etats Membres qu'en raison de cette réduction, le Secrétariat ne sera pas en mesure d'assurer tous les services fournis les années précédentes.

10. Etant donné la situation financière actuelle (voir le document A/40/1102/Add.7) le Bureau souhaitera peut-être recommander à l'Assemblée générale une date de clôture pour la quarante et unième session en tenant compte de la nécessité de réaliser des économies.

D. Célébration du vingtième anniversaire de l'adoption des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme

11. Le Secrétaire général souhaite appeler l'attention du Bureau sur la résolution 40/114 de l'Assemblée générale en date du 13 décembre 1985, dans laquelle l'Assemblée a, entre autres, décidé de convoquer, lors de la quarante et unième session, une séance plénière commémorative de l'Assemblée générale consacrée au vingtième anniversaire de l'adoption des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme. Le Bureau voudra peut-être recommander que les déclarations commémoratives soient faites en séance plénière lors de l'examen des rapports de la Troisième Commission.

E. Horaire des séances

12. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 3 de sa décision 34/401 (A/520/Rev.15, annexe VI), libellé comme suit :

"3. Tant les séances plénières que les séances des commissions doivent commencer à 10 h 30 et à 15 heures et, afin d'accélérer les travaux de l'Assemblée générale, toutes les séances doivent être ouvertes promptement à l'heure prévue."

13. Le Bureau souhaitera peut-être recommander à l'Assemblée générale que, comme décidé aux trois dernières sessions, les séances plénières du matin commencent à 10 heures au lieu de 10 h 30 pendant la durée du débat général.

14. Les groupes régionaux ayant donné leur assentiment avant la convocation de la quarante et unième session, le Bureau souhaitera peut-être recommander à l'Assemblée générale - afin d'éviter, dans un souci d'économie, que les séances ne commencent avec du retard - de lever pour cette session l'obligation concernant le nombre des membres devant être présents pour que le Président puisse déclarer la séance ouverte et permettre le déroulement du débat (un tiers au moins dans le cas des séances plénières et un quart au moins dans celui des séances des grandes commissions). Il serait entendu qu'une telle recommandation ne modifierait en rien les dispositions pertinentes des articles 67 et 108 du règlement intérieur.

15. En outre, le Bureau pourrait également recommander que l'on rappelle aux délégations l'extrême importance de la ponctualité pour assurer une organisation véritablement efficace des travaux et permettre à l'ONU de faire des économies.

#### F. Débat général

16. Compte tenu du nombre des délégations déjà inscrites sur la liste des orateurs, le Secrétaire général suggère que le débat général commence le lundi 22 septembre et s'achève le vendredi 10 octobre 1986.

17. Conformément à la pratique établie, le Secrétaire général suggère également que la liste des orateurs pour le débat général soit close le mercredi 24 septembre à 18 heures.

18. Le Bureau pourrait également appeler l'attention de l'Assemblée générale sur la décision prise par l'Assemblée à la 3ème séance plénière de sa quarantième session, le vendredi 20 septembre 1985, pour interdire la pratique consistant à présenter des félicitations dans la salle de l'Assemblée générale à la fin d'un discours (voir A/40/PV.3).

#### G. Explications de vote, droit de réponse et durée des interventions

19. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur les paragraphes 6, 7 et 8 de sa décision 34/401 (A/520/Rev.15, annexe VI), libellés comme suit :

"6. Les explications de vote doivent être limitées à 10 minutes.

7. Lorsqu'un même projet de résolution est examiné dans une grande commission et en séance plénière, les délégations, dans toute la mesure possible, doivent n'expliquer leur vote qu'une seule fois, soit en commission, soit en séance plénière, à moins que leur vote en séance plénière ne diffère de leur vote en commission.

8. Les jours où il y a deux séances et où ces séances sont consacrées à l'examen du même point de l'ordre du jour, les délégations doivent exercer leur droit de réponse en fin de journée."

20. En outre, le Bureau peut souhaiter recommander, dans un souci de rationalisation et d'économie, qu'à l'exception du débat général, une durée limite soit fixée pour les déclarations consacrées à des points qui ont été examinés par l'Assemblée à des sessions antérieures.

#### H. Comptes rendus des séances

21. Le Secrétaire général tient à appeler l'attention du Bureau sur le fait que l'Assemblée générale, par sa décision 40/472 du 9 mai 1986, a approuvé la proposition du Secrétaire général tendant à ce que l'on continue d'établir des comptes rendus in extenso pour les séances plénières de l'Assemblée et les séances de la Première Commission, et des comptes rendus analytiques pour les séances du Bureau et des autres grandes commissions de l'Assemblée. Conformément à la recommandation du Comité spécial [A/520/Rev.15, annexe V, par. 108 b)], le Bureau souhaitera peut-être recommander à l'Assemblée générale de laisser à la Commission

politique spéciale, pendant la quarante et unième session, la faculté, qui lui est donnée traditionnellement, de faire établir, à sa demande expresse, des transcriptions des débats de certaines de ses séances ou de parties desdites séances. Ces transcriptions, qui ne feraient pas partie des documents officiels de la Commission, seraient établies lorsque les services voulus seraient disponibles. En outre, le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur l'alinéa e) du paragraphe 10 de sa résolution 2538 (XXIV), en date du 11 décembre 1969, qui est ainsi conçu :

"e) Les discours ou déclarations prononcés par les représentants, par le Secrétaire général ou son représentant, ou par des personnes présentant des rapports au nom de comités ou autres organes ne pourront être reproduits in extenso dans les comptes rendus ou comme documents officiels que s'ils servent de base de discussion, pourvu que la décision pertinente ait été prise par l'organe intéressé après qu'un état des incidences financières de la décision lui aura été soumis conformément à l'article 13.1 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies."

A ce propos, le Bureau voudra peut-être aussi recommander à l'Assemblée générale que la pratique consistant à ne pas reproduire in extenso les déclarations faites au sein d'une grande commission soit maintenue pour la quarante et unième session.

#### I. Disposition des places

22. Conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a fait procéder par tirage au sort à la désignation de l'Etat Membre qui occupera la première place dans la salle de l'Assemblée, les autres Membres devant occuper les places suivantes dans l'ordre alphabétique. Le sort a désigné Israël. C'est donc la délégation de ce pays qui occupera la première place à droite du Président, et les autres délégations suivront dans l'ordre alphabétique anglais. La même disposition sera observée dans le cas des grandes commissions.

#### J. Election des présidents des grandes commissions

23. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur les paragraphes 18 et 19 de sa décision 34/401 (A/520/Rev.15, annexe V), ainsi libellés :

"18. Avant la fin d'une session de l'Assemblée générale, les groupes régionaux doivent convenir de la répartition entre eux des postes de président pour la session suivante.

19. Les candidats aux postes de président des grandes commissions doivent être désignés dès que possible."

#### K. Déclarations de clôture

24. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 17 de sa décision 34/401 (ibid.), ainsi libellé :

"17. Pour gagner du temps en fin de session, l'Assemblée générale et ses grandes commissions doivent abandonner la pratique des déclarations de clôture, à l'exception de celles des présidents."

L. Questions se rapportant au budget-programme

25. Le Secrétaire général tient à appeler l'attention du Bureau sur l'article 153 du règlement intérieur qui est conçu comme suit :

"Aucune commission ne recommande à l'Assemblée générale, pour approbation, de résolution impliquant des dépenses sans que cette résolution soit accompagnée d'une prévision des dépenses établie par le Secrétaire général. L'Assemblée générale ne vote aucune résolution dont le Secrétaire général prévoit qu'elle entraînera des dépenses tant que la Commission des questions administratives et budgétaires (Cinquième Commission) n'a pas eu la possibilité d'indiquer les incidences de la proposition sur les prévisions budgétaires de l'Organisation."

A cet égard, le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 12 de sa décision 34/401 (ibid.), ainsi libellé :

"12. Il est essentiel que les grandes commissions prévoient des délais suffisants pour l'établissement des prévisions de dépenses par le Secrétariat, ainsi que pour l'examen de celles-ci par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et par la Cinquième Commission, et qu'elles tiennent compte de cette nécessité lorsqu'elles adoptent leur programme de travail."

En outre, le Bureau pourrait appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 6 de sa résolution 35/10 A du 3 novembre 1980, qui se lit comme suit :

"6. Décide que toutes les propositions concernant le calendrier des conférences et réunions qui auront été faites lors d'une session de l'Assemblée générale seront revues par le Comité des conférences lorsque les incidences administratives seront examinées en vertu des dispositions de l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée."

Le Bureau pourrait aussi appeler l'attention de l'Assemblée générale sur l'article 4.9 du Règlement régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (résolution 37/234, annexe); cet article est ainsi conçu :

"Article 4.9. Aucun conseil, commission ou autre organe compétent ne peut prendre de décision qui implique une modification du budget-programme approuvé par l'Assemblée générale ou qui peut entraîner des dépenses s'il n'a pas été saisi d'un rapport du Secrétaire général sur les incidences que la décision envisagée peut avoir sur le budget-programme et n'en a pas tenu compte."

26. Le Bureau souhaitera peut-être également rappeler le paragraphe 13 de la décision 34/401 (A/520/Rev.15, annexe VI), qui est ainsi conçu :

"13. En outre :

a) Une date limite obligatoire - le 1er décembre au plus tard - doit être fixée pour la présentation à la Cinquième Commission de tous les projets de résolution ayant des incidences financières;

/...

b) La Cinquième Commission doit, comme pratique générale, envisager d'accepter sans débat les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant les incidences financières des projets de résolution, jusqu'à concurrence d'un montant limite prescrit, à savoir 25 000 dollars pour une dépense donnée;

c) Des délais fermes doivent être fixés pour que les rapports des organes subsidiaires qui doivent être examinés par la Cinquième Commission soient présentés au plus tôt;

d) Un minimum de 48 heures doit être prévu entre la présentation d'une proposition impliquant des dépenses et le vote sur cette proposition, afin de permettre au Secrétaire général d'établir et de présenter l'état des incidences administratives et financières s'y rapportant."

Si le Bureau décide de recommander que la quarante et unième session soit écourtée, la date limite obligatoire susmentionnée devra être modifiée en conséquence.

#### M. Documentation

27. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 28 de sa décision 34/401 (ibid.), ainsi conçu :

"28. L'Assemblée générale et ses grandes commissions doivent se borner à prendre acte des rapports du Secrétaire général ou des organes subsidiaires qui n'appellent pas de décision de la part de l'Assemblée, sans tenir de débat ni adopter de résolution, à moins que le Secrétaire général ou l'organe intéressé ne le demande expressément."

28. Le Secrétaire général se doit de souligner une fois de plus que l'augmentation du volume de la documentation constitue l'un des problèmes les plus critiques auxquels les Etats Membres et le Secrétariat doivent faire face. Les dispositions déjà adoptées par l'Assemblée générale pour contrôler la documentation n'ont pas réussi à en faire diminuer le volume dans la mesure souhaitée. A cet égard, sur la base des décisions antérieures de l'Assemblée en la matière et des recommandations faites par les présidents de l'Assemblée générale (A/40/377, appendice, par. 12 à 16), le Bureau souhaitera peut-être examiner cette question en détail en vue de proposer l'adoption par l'Assemblée de mesures plus strictes.

#### N. Résolutions

29. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 32 de sa décision 34/401 (A/520/Rev.15, annexe VI), qui est ainsi conçu :

"32. Chaque fois que cela sera possible, les résolutions qui prévoient qu'une question sera examinée à une session ultérieure ne doivent pas donner lieu à l'inscription d'un nouveau point distinct à l'ordre du jour et la question doit être examinée au titre du point sous lequel la résolution a été adoptée."



30. A cet égard, le Secrétaire général aimerait appeler l'attention du Bureau sur les recommandations suivantes des présidents de l'Assemblée générale (A/40/377, appendice) :

"IV. RESOLUTIONS

A. Nombre de résolutions

17. Une réduction sensible du nombre de résolutions ajouterait un poids considérable aux décisions de l'Assemblée générale.

B. Contenu des résolutions

18. Pour la même raison, il faut réduire dans toute la mesure possible la longueur des résolutions et tout faire pour qu'elles soient rédigées en termes clairs et facilement compréhensibles.

C. Procédure de vote

19. Un nombre croissant de résolutions sont adoptées par consensus. Il y a lieu d'encourager cette tendance qui favorise le processus de négociation."

O. Conférences spéciales

31. Le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur la recommandation 6 du Comité des conférences, que l'Assemblée a adoptée au paragraphe b) de sa décision 34/405, conçue comme suit :

"b) Le Comité, eu égard aux difficultés que rencontrent le Secrétariat, d'une part, pour préparer convenablement les réunions, notamment pour distribuer la documentation en temps voulu, et les Etats Membres, d'autre part, pour participer pleinement aux réunions, recommande à l'Assemblée générale de donner pour instructions aux grandes commissions de revoir le nombre de conférences spéciales de l'ONU déjà proposées et prévues dans leurs domaines d'activité respectifs avant de décider de réunir des conférences spéciales nouvelles et supplémentaires, tenant compte ainsi des passages pertinents de la résolution 33/55 de l'Assemblée générale."

Le Bureau pourra aussi appeler l'attention de l'Assemblée générale sur les alinéas 10 h) et i) de sa résolution 40/243, section I, qui se lisent comme suit :

"h) Il ne peut pas être convoqué plus d'une conférence spéciale de l'Organisation des Nations Unies durant une même période;

i) Il ne peut pas être convoqué plus de cinq conférences spéciales au cours d'une même année, à moins qu'il n'en soit expressément décidé autrement par l'Assemblée générale."

P. Réunions d'organes subsidiaires

32. Conformément au paragraphe 7 de la résolution 40/243, section I de l'Assemblée générale, aucun des organes subsidiaires de l'Assemblée générale ne peut se réunir au Siège de l'Organisation pendant une session ordinaire de l'Assemblée, si ce n'est avec l'assentiment exprès de celle-ci. A ce sujet, le Secrétaire général souhaite appeler l'attention du Bureau sur une lettre datée du 10 septembre 1986 (A/41/595) dans laquelle le Président du Comité des conférences a informé le Président de l'Assemblée générale que, eu égard à des circonstances spéciales, le Comité avait recommandé que les organes subsidiaires ci-après soient autorisés à se réunir pendant la quarante et unième session :

- a) Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
- b) Conseil des Nations Unies pour la Namibie;
- c) Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

33. Toutes les propositions concernant l'inscription de questions à l'ordre du jour de la quarante et unième session ont été communiquées aux Etats Membres dans les documents suivants :

- a) Ordre du jour provisoire de la quarante et unième session (A/41/150);
- b) Liste supplémentaire de questions (A/41/200);
- c) Question additionnelle (A/41/241).

Les questions proposées pour inscription sont énumérées dans le projet d'ordre du jour, qui figure au paragraphe 35 ci-après.

34. Compte tenu de la crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies et de la nécessité à long terme de rationaliser les procédures de l'Assemblée générale, et étant donné le grand nombre de questions inscrites au projet d'ordre du jour, le Secrétaire général souhaite rappeler que le Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale a recommandé aux Etats Membres d'examiner l'ordre du jour en vue d'éliminer les questions qui avaient perdu leur caractère d'urgence ou d'actualité, qui n'étaient pas prêtes à être discutées, ou qui pouvaient être traitées et même résolues tout aussi bien par des organes subsidiaires de l'Assemblée générale, et de renvoyer certaines questions à d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies ou à des institutions spécialisées, selon la nature de la question (A/520/Rev.15, annexe V, par. 19 et 22; voir également, ibid., annexe VII, par. 1 et 2). A cet égard, le Bureau pourrait envisager :

- a) De regrouper des questions connexes sous un énoncé unique;

b) D'échelonner l'examen d'un nombre plus important de questions sur deux années ou plus.

35. Sous réserve des recommandations que le Bureau pourra faire en ce qui concerne le paragraphe 34 ci-dessus, les questions suivantes seraient inscrites au projet d'ordre du jour de la quarante et unième session 2/ :

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation espagnole (P.1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (P.2).
3. Pouvoirs des représentants à la quarante et unième session de l'Assemblée générale (P.3) :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Election du Président de l'Assemblée générale (P.4).
5. Election des bureaux des grandes commissions (P.5).
6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale (P.6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (P.7).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (P.8).
9. Débat général (P.9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (P.10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (P.11).
12. Rapport du Conseil économique et social (P.12) :
  - a) Rapport du Conseil;
  - b) Rapports du Secrétaire général;
  - c) Rapports du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

---

2/ Abréviations utilisées dans le présent document :

- (P. ) : question inscrite à l'ordre du jour provisoire (A/41/150);  
(S. ) : question figurant sur la liste supplémentaire (A/41/200);  
(A. ) : question additionnelle (A/41/241).

13. Rapport de la Cour internationale de Justice (P.13).
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.14).
15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (P.15) :
  - a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
  - b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social.
16. Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (P.16).
17. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires (P.17) :
  - a) Election de dix-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - b) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;
  - c) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination;
  - d) Election des membres de la Commission du droit international.
18. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (P.18) :
  - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
  - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
  - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
  - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
  - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
  - f) Commission de la fonction publique internationale :
    - i) Nomination de membres de la Commission;
    - ii) Désignation du Président et du Vice-Président de la Commission;
  - g) Nomination de membres du Corps commun d'inspection;
  - h) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie.
19. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.19) :

- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
20. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (P.20).
  21. Année internationale de la paix : rapports du Secrétaire général (P.21).
  22. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique : rapport du Secrétaire général (P.22).
  23. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des Etats arabes : rapport du Secrétaire général (P.23).
  24. Agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (P.24).
  25. La situation au Kampuchea : rapport du Secrétaire général (P.25).
  26. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales : rapport du Secrétaire général (P.26).
  27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine : rapport du Secrétaire général (P.27).
  28. Question des îles Falkland (Malvinas) : rapport du Secrétaire général (P.28).
  29. Situation économique critique en Afrique : rapport du Secrétaire général (P.29).
  30. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique : rapport du Secrétaire général (P.30).
  31. Question de l'île comorienne de Mayotte : rapport du Secrétaire général (P.31).
  32. Droit de la mer : rapport du Secrétaire général (P.32).
  33. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (P.33) :
    - a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid;
    - b) Rapports du Secrétaire général.

34. Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : rapport du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (P.34).
35. Question de Palestine (P.35) :
  - a) Rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
36. Question de Namibie (P.36) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie;
  - c) Rapport de la Conférence internationale pour l'indépendance immédiate de la Namibie;
  - d) Rapports du Secrétaire général.
37. La situation au Moyen-Orient : rapports du Secrétaire général (P.37).
38. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (P.38).
39. Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est (P.39).
40. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (P.40) 3/.
41. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (P.41).

---

3/ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarantième session (voir décision 40/470). Son inscription à l'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session est subordonnée à toute nouvelle décision que l'Assemblée générale pourrait prendre à sa quarantième session.

42. Célébration du cent cinquantième anniversaire de l'émancipation des esclaves de l'Empire britannique (P.42).
43. La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix (P.43) 3/.
44. Célébration du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique (P.44) 3/.
45. Question de Chypre : rapport du Secrétaire général (P.45) 3/.
46. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (P.46) 3/.
47. Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq (P.47) 3/.
48. Application de la résolution 40/79 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (P.48).
49. Cessation de toutes les explosions expérimentales nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.49).
50. Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.50).
51. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général (P.51).
52. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général (P.52).
53. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport du Secrétaire général (P.53).
54. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace de l'utilisation des armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.54).
55. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace de l'utilisation des armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.55).
56. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (P.56) :
  - a) Rapport de la Conférence du désarmement;
  - b) Rapport du Secrétaire général.

57. Application de la résolution 40/88 de l'Assemblée générale relative à la cessation immédiate et à l'interdiction des essais d'armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.57).
58. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (P.58) :
  - a) Rapport de la Commission du désarmement;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
59. Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes : rapport de la Conférence du désarmement (P.59).
60. Réduction des budgets militaires (P.60) :
  - a) Rapport de la Commission du désarmement;
  - b) Rapports du Secrétaire général.
61. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport de la Conférence du désarmement (P.61).
62. Désarmement général et complet (P.62) :
  - a) Contribution des institutions spécialisées et des autres organismes et programmes des Nations Unies à la cause de la limitation des armements et du désarmement : rapport du Secrétaire général;
  - b) Désarmement classique à l'échelon régional : rapport du Secrétaire général;
  - c) Désarmement en ce qui concerne les armes classiques : rapport du Secrétaire général;
  - d) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques : rapport de la Conférence du désarmement;
  - e) Etude des conceptions de la sécurité : rapport du Secrétaire général;
  - f) Armements navals et désarmement : rapport de la Commission du désarmement;
  - g) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement : rapport de la Conférence du désarmement;
  - h) Limitation de la course aux armements navals : limitation et réduction des armements navals et application aux mers et aux océans de mesures propres à accroître la confiance : rapport de la Commission du désarmement;



- i) Informations objectives sur les questions militaires : rapport du Secrétaire général;
  - j) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement : rapport de la Commission du désarmement.
63. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (P.63) :
- a) Examen des principes directeurs pour l'élaboration de mesures propres à accroître la confiance : rapport de la Commission du désarmement;
  - b) Désarmement et sécurité internationale : rapport du Secrétaire général;
  - c) Campagne mondiale pour le désarmement : rapport du Secrétaire général;
  - d) Application de la résolution 40/151 C de l'Assemblée générale relative au gel des armements nucléaires;
  - e) Gel des armements nucléaires;
  - f) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement;
  - g) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique : rapport du Secrétaire général;
  - h) Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
  - i) Troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.
64. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (P.64) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement;
  - b) Rapport de la Conférence du désarmement;
  - c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement : rapport du Secrétaire général;
  - d) Programme global de désarmement : rapport de la Conférence du désarmement;
  - e) Conseil consultatif pour les études sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
  - f) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : rapport du Directeur de l'Institut;

- q) Etude sur la dissuasion : rapport du Secrétaire général;
  - h) Non-utilisation des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement;
  - i) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement;
  - j) Semaine du désarmement : rapport du Secrétaire général;
  - k) Interdiction de l'arme nucléaire à neutrons : rapport de la Conférence du désarmement;
  - l) Etudes des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
  - m) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement : rapport du Secrétaire général;
  - n) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire :
    - i) Rapport de la Commission du désarmement;
    - ii) Rapport de la Conférence du désarmement;
    - iii) La vérification sous tous ses aspects : rapport du Secrétaire général;
  - o) Prévention d'une guerre nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement.
65. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix : rapport du Comité spécial de l'océan Indien (P.65).
66. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement (P.66).
67. Relation entre le désarmement et le développement : rapport du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement (P.67).
68. Question de l'Antarctique : rapports du Secrétaire général (P.68).
69. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée : rapport du Secrétaire général (P.69).
70. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général (P.70).

71. Application des dispositions de sécurité collective de la Charte des Nations Unies pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales : rapport du Comité spécial de l'application des dispositions de sécurité collective de la Charte des Nations Unies (P.71).
72. Effets des rayonnements ionisants : rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (P.72).
73. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : rapports du Secrétaire général (P.73).
74. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (P.74) :
  - a) Rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
75. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects : rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (P.75).
76. Questions relatives à l'information (P.76) :
  - a) Rapport du Comité de l'information;
  - b) Rapport du Secrétaire général;
  - c) Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
77. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (P.77) :
  - a) Rapport du Commissaire général;
  - b) Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
  - c) Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine;
  - d) Rapports du Secrétaire général.
78. Coopération internationale en vue d'éviter de nouveaux courants de réfugiés : rapport du Secrétaire général (P.78).

79. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (P.79).
80. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (P.80).
81. Développement et coopération économique internationale (P.81) :
- a) Commerce et développement :
    - i) Rapport du Conseil du commerce et du développement;
    - ii) Rapports du Secrétaire général;
    - iii) Rapports du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement;
  - b) Problèmes alimentaires :
    - i) Rapport du Conseil mondial de l'alimentation;
    - ii) Rapport du Secrétaire général;
  - c) Sources d'énergie nouvelles et renouvelables : rapport du Comité pour la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables;
  - d) Mise en valeur des ressources énergétiques des pays en développement : rapport du Secrétaire général.
82. Activités opérationnelles pour le développement (P.82) :
- a) Activités opérationnelles du système des Nations Unies : rapports du Secrétaire général;
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - c) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population;
  - d) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
  - e) Programme alimentaire mondial.
83. Formation et recherche (P.83) :
- a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche :
    - i) Rapport du Directeur général;
    - ii) Rapport du Secrétaire général;

- b) Université des Nations Unies : rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies;
  - c) Conception unifiée de l'analyse et de la planification du développement : rapport du Secrétaire général;
  - d) Université pour la paix.
84. Assistance économique spéciale et secours en cas de catastrophe (P.84) :
- a) Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe : rapport du Secrétaire général;
  - b) Programmes spéciaux d'assistance économique : rapports du Secrétaire général.
85. Application du Programme d'action pour la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale : rapports du Secrétaire général (P.85).
86. Conséquences néfastes pour la jouissance des droits de l'homme de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée au régime raciste et colonialiste d'Afrique du Sud : rapport du Secrétaire général (P.86).
87. Question du vieillissement : rapport du Secrétaire général (P.87).
88. Politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes : participation, développement, paix : rapport du Secrétaire général (P.88).
89. Politiques et programmes relatifs à la jeunesse : rapport du Secrétaire général (P.89).
90. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapports du Secrétaire général (P.90).
91. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale (P.91) :
- a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
  - b) Etat de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : rapport du Secrétaire général;
  - c) Etat de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid : rapport du Secrétaire général.
92. Application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées : rapport du Secrétaire général (P.92).

93. Prévention du crime et justice pénale : rapport du Secrétaire général (P.93).
94. Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (P.94) :
  - a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes;
  - b) Etat de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : rapport du Secrétaire général.
95. Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme d'ici à l'an 2000 (P.95) :
  - a) Application de la Déclaration sur la participation des femmes à la promotion de la paix et de la coopération internationales;
  - b) Fonds de développement des Nations Unies pour la femme : rapport du Secrétaire général;
  - c) Intégration des intérêts des femmes dans le programme de travail des commissions régionales : rapport du Secrétaire général;
  - d) Application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme : rapport du Secrétaire général.
96. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (P.96).
97. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (P.97).
98. Question d'une convention relative aux droits de l'enfant (P.98).
99. Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (P.99) :
  - a) Rapport du Comité des droits de l'homme;
  - b) Etat du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques : rapport du Secrétaire général.
100. Obligation de présenter des rapports qui incombe aux Etats parties aux conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme : rapport du Secrétaire général (P.100).
101. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (P.101) :
  - a) Rapport du Haut Commissaire;
  - b) Assistance aux réfugiés en Afrique : rapport du Secrétaire général.

102. Campagne internationale contre le trafic des drogues : rapports du Secrétaire général (P.102).
103. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales : rapports du Secrétaire général (P.103).
104. Nouvel ordre humanitaire international : rapport du Secrétaire général (P.104).
105. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (P.105).
106. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (P.106) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
107. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.107).
108. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (P.108) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
109. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général (P.109).
110. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général (P.110).

111. Question du Timor oriental (P.111) :

- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
- b) Rapport du Secrétaire général.

112. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes (P.112) :

- a) Organisation des Nations Unies;
- b) Programme des Nations Unies pour le développement;
- c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
- d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
- e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
- f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
- g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
- h) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population;
- i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains;
- j) Fonds des Nations Unies pour le développement industriel.

113. Budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (P.113).

114. Planification des programmes (P.114) :

- a) Rapport du Comité du programme et de la coordination;
- b) Rapports du Secrétaire général.

115. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies (P.115) :

- a) Rapport du Comité de négociation sur la crise financière de l'Organisation des Nations Unies;
- b) Rapports du Secrétaire général.



116. Coopération administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.116) :
- a) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
  - b) Coopération administrative et budgétaire efficace dans le cadre du système des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;
  - c) Possibilité de créer un tribunal administratif unique : rapport du Secrétaire général.
117. Corps commun d'inspection : rapport du Corps commun d'inspection (P.117).
118. Plan des conférences : rapport du Comité des conférences (P.118).
119. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions (P.119).
120. Questions relatives au personnel (P.120) 4/ :
- a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général;
  - b) Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés : rapport du Secrétaire général;
  - c) Autres questions relatives au personnel : rapports du Secrétaire général.
121. Régime commun des Nations Unies : rapport de la Commission de la fonction publique internationale (P.121).
122. Régime des pensions des Nations Unies : rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (P.122).
123. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (P.123) :
- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant : rapport du Secrétaire général;
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban : rapport du Secrétaire général.

---

4/ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarantième session (voir décision 40/470).

124. Statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes : rapport du Secrétaire général (P.124).
125. Etat des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés : rapport du Secrétaire général (P.125).
126. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international : rapport du Secrétaire général (P.126).
127. Règlement pacifique des différends entre Etats (P.127).
128. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité : rapport du Secrétaire général (P.128).
129. Rapport du Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales (P.129).
130. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa dix-neuvième session (P.130).
131. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires : rapport du Secrétaire général (P.131).
132. Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires (P.132).
133. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa trente-huitième session (P.133).
134. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (P.134).
135. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (P.135).
136. Développement et renforcement du bon voisinage entre Etats (P.136).
137. Projet d'ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement (P.137).
138. Projet de règlement intérieur type pour les conférences de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (P.138).
139. Projet de déclaration sur les principes sociaux et juridiques applicables à la protection et au bien-être des enfants, envisagés surtout sous l'angle des pratiques en matière d'adoption et de placement familial sur les plans national et international : rapport du Secrétaire général (P.139).

140. Question de l'examen de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (P.140).
141. Convention de Vienne sur le droit des traités entre Etats et organisations internationales ou entre organisations internationales (P.141).
142. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique sud (P.142).
143. Crise de la dette extérieure et développement (P.143).
144. Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général 5/.
145. Mise en place d'un système général de sécurité internationale (S.1).
146. Déclaration de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (A.1).

#### IV. REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

36. La répartition des questions qui est indiquée au paragraphe 50 ci-après s'inspire du plan adopté les années précédentes par l'Assemblée générale. Toutefois, le Secrétaire général est persuadé que les délégations voudront répartir ces questions de telle sorte que l'efficacité des travaux de l'Assemblée générale et les résultats obtenus s'en trouvent renforcés. A cet égard, le Bureau souhaitera peut-être appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 4 de sa décision 34/401 (A/520/Rev.15, annexe VI), qui se lit comme suit :

"4. Les questions de fond doivent, en règle générale, être examinées d'abord par une grande commission et, par conséquent, les questions réservées auparavant aux séances plénières doivent désormais être renvoyées à une grande commission, à moins que les circonstances n'exigent qu'elles continuent à être examinées en séance plénière."

---

5/ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarantième session. Son inscription à l'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session est subordonnée à toute nouvelle décision que l'Assemblée générale pourrait prendre à sa quarantième session.

37. Les points suivants du projet d'ordre du jour n'ont pas été examinés antérieurement par l'Assemblée générale :

- 142. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique sud (p. 142).
- 145. Mise en place d'un système général de sécurité internationale (S.1).
- 146. Déclaration de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (A.1).

Les auteurs des demandes d'inscription de ces points à l'ordre du jour ont suggéré que ces questions soient réparties comme suit :

Point 142 .....	Séances plénières
Point 145 .....	Première Commission
Point 146 .....	Séances plénières

38. En ce qui concerne le point 12 du projet d'ordre du jour (Rapport du Conseil économique et social), le Secrétaire général propose, comme les années précédentes, de répartir les différents chapitres du rapport entre les grandes commissions en fonction de la compétence de chacune d'elles ou bien de les examiner en séances plénières, étant entendu que les aspects administratifs, budgétaires et relatifs aux programmes devraient être examinés par la Cinquième Commission. Compte tenu de cette considération, le Secrétaire général recommande que les différents chapitres du rapport se répartissent comme suit 6/ :

Chapitre I	Questions appelant une décision de l'Assemblée générale ou portées à son attention .....	Séances plénières, Deuxième, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions
Chapitre II	Examen général de la politique économique et sociale internationale, y compris l'évolution régionale et sectorielle .....	Séances plénières, Deuxième et Troisième Commissions

---

6/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 3 (A/41/3).

Chapitre III	Questions examinées sans renvoi à un comité de session	
Section A	Application du Programme d'action pour la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale .....	Troisième Commission
Section B	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes .....	Troisième Commission
Section C	Pacte international relatif aux droits civils et politiques .....	Troisième Commission
Section D	Université pour la paix .....	Deuxième Commission
Section E	Questions relatives à la population .....	Deuxième Commission
Section F	Coopération internationale en matière fiscale .....	Deuxième Commission
Section G	Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés .....	Troisième Commission
Section H	Souveraineté permanente sur les ressources nationales dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés .....	Deuxième Commission
Section I	Université des Nations Unies .....	Deuxième Commission
Chapitre IV	Questions examinées par le Premier Comité (économique)	
Section A	Participation effective et intégration des femmes au développement .....	Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions
Section B	Coopération régionale .....	Deuxième et Cinquième Commissions
Section C	Sociétés transnationales .....	Deuxième et Cinquième Commissions
Section D	Problèmes alimentaires .....	Deuxième Commission
Section E	Mise en valeur et utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables .....	Deuxième Commission
Section F	Mise en valeur des ressources énergétiques des pays en développement .....	Deuxième Commission

Section G	Commerce et développement .....	Deuxième Commission
Section H	Coopération internationale dans le domaine des établissements humains .....	Deuxième Commission
Section I	Science et technique au service du développement .....	Deuxième Commission
Section J	Pays agressés par la désertification et la sécheresse .....	Deuxième Commission
Section K	Transport de marchandises dangereuses .....	Deuxième Commission
Chapitre V	Questions examinées par le Deuxième Comité (social)	
Section A	Droits de l'homme .....	Troisième et Cinquième Commissions
Section B	Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées .....	Troisième Commission
Section C	Promotion de la femme .....	Séances plénières, Troisième et Cinquième Commissions
Section D	Développement social .....	Troisième Commission
Section E	Stupéfiants .....	Troisième et Cinquième Commissions
Chapitre VI	Questions examinées par le Troisième Comité (Programme et Coordination)	
Section A	Assistance économique spéciale, aide huma- nitaire et secours en cas de catastrophe ..	Deuxième et Troisième Commissions
Section B	Activités opérationnelles pour le déve- loppement .....	Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions
Section C	Coopération et coordination internationales dans le cadre du système des Nations Unies	Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions
	Révisions proposées au plan à moyen terme pour la période 1984-1985 .....	Cinquième Commission
Section D	Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies .....	Séances plénières, Deuxième et Quatrième Commissions

Chapitre VII	Question examinée par le Groupe de travail de session d'experts gouvernementaux chargé d'étudier l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels .....	Troisième et Cinquième Commissions
Chapitre VIII	Elections et nominations des membres des organes subsidiaires du Conseil et des organismes qui lui sont rattachés, confirmation de la nomination des membres des commissions techniques et du Groupe de travail de session d'experts gouvernementaux chargé d'étudier l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et présentation des candidatures .....	Séances plénières, Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions
Chapitre IX	Questions d'organisation et questions diverses .....	Séances plénières, Deuxième, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions

A ce propos, le Secrétaire général souhaite attirer l'attention du Bureau sur le paragraphe 8 de la résolution 1985/29 du Conseil économique et social, datée du 29 mai 1985, dans laquelle le Conseil invitait "l'Assemblée générale à étudier la possibilité d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa quarante et unième session une question intitulée 'Les familles dans le développement' afin d'envisager peut-être de prier le Secrétaire général de lancer un processus de développement de la prise de conscience globale des problèmes, axé sur les gouvernements, les institutions intergouvernementales et non gouvernementales et l'opinion publique". Le Bureau souhaitera peut-être recommander à l'Assemblée générale que, cette question, qui n'a pas été examinée à la quarantième session, soit examinée au titre du point 12 de l'ordre du jour et soit renvoyée à la Troisième Commission.

39. En ce qui concerne le point 19 du projet d'ordre du jour (Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux), le Bureau voudra peut-être envisager la possibilité de renvoyer à la Quatrième Commission, comme cela a été fait lors des sessions précédentes, les chapitres du rapport du Comité spécial (A/41/23) qui ont trait à des territoires particuliers; cela permettrait de nouveau à l'Assemblée générale d'examiner en séance plénière la question de l'application de la Déclaration en général.

40. En ce qui concerne le point 28 du projet d'ordre du jour [Question des îles Falkland (Malvinas)], le Secrétaire général souhaite rappeler au Bureau qu'aux sessions précédentes, l'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que les organismes et particuliers directement concernés seraient entendus en même temps à la Quatrième Commission.

41. En ce qui concerne le point 33 du projet d'ordre du jour (Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain), le Secrétaire général souhaite rappeler au Bureau qu'aux sessions précédentes, l'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que les représentants de l'Organisation de l'unité africaine et des mouvements de libération nationale reconnus par cette organisation seraient autorisés à participer à l'examen de ce point en séance plénière et que les organisations et les particuliers portant un intérêt particulier à cette question seraient autorisés à se faire entendre par la Commission politique spéciale.

42. En ce qui concerne le point 36 du projet d'ordre du jour (Question de Namibie), le Bureau se souviendra qu'aux sessions précédentes, l'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que les auditions des organisations intéressées auraient lieu à la Quatrième Commission.

43. En ce qui concerne le point 38 du projet d'ordre du jour (Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies), le Bureau souhaitera peut-être recommander que le débat sur ce point ait lieu en séance plénière et que la question soit ensuite renvoyée à la Cinquième Commission pour qu'elle en examine les aspects administratifs et financiers.

44. En ce qui concerne le point 45 du projet d'ordre du jour (Question de Chypre), le Bureau se souviendra qu'à sa trente-septième session 7/, l'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que, lors de l'examen de la question, elle inviterait la Commission politique spéciale à se réunir afin de donner aux représentants des communautés chypriotes la possibilité de prendre la parole devant la Commission pour exprimer leurs vues, et qu'elle reprendrait ensuite l'examen de la question en tenant compte du rapport de la Commission politique spéciale.

45. En ce qui concerne le point 62 du projet d'ordre du jour (Désarmement général et complet), le Secrétaire général souhaite appeler l'attention du Bureau sur le fait que certaines parties du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/41/517), qui doit être examiné directement en séance plénière au titre du point 14, portent sur la question dont traite le point 62. C'est pourquoi le Bureau voudra peut-être recommander que les passages pertinents de ce rapport soient portés à l'attention de la Première Commission dans le cadre de son examen du point 62.

46. En ce qui concerne le point 95 b du projet d'ordre du jour (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme), le Secrétaire général souhaite rappeler le paragraphe 16 de l'annexe à la résolution 39/125 du 14 décembre 1984, qui est ainsi libellé :

---

7/ Ce point n'a pas été examiné depuis la trente-septième session.



"16. L'Administrateur présente au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, en tenant compte de l'avis du Comité consultatif, un rapport annuel sur le fonctionnement, la gestion et le budget du Fonds. Il présente un rapport analogue à l'Assemblée générale, qui le renvoie à la Deuxième Commission, pour examen des aspects relatifs à la coopération technique ainsi qu'à la Troisième Commission."

Le Bureau souhaitera peut-être donc recommander que le rapport soit renvoyé à la Deuxième Commission pour examen, au titre du point 82 du projet d'ordre du jour (Activités opérationnelles pour le développement).

47. En ce qui concerne le point 117 du projet d'ordre du jour (Corps commun d'inspection), le Bureau souhaitera peut-être recommander à l'Assemblée générale, comme cela avait été fait lors de sessions précédentes, de le renvoyer à la Cinquième Commission, étant entendu que les rapports du Corps commun d'inspection traitant de sujets confiés à d'autres grandes commissions seraient également renvoyés à ces dernières.

48. En ce qui concerne le point 143 du projet d'ordre du jour (Crise de la dette extérieure et développement), le Secrétaire général souhaite appeler l'attention du Bureau sur la décision 40/477 de l'Assemblée générale du 20 juin 1986 par laquelle l'Assemblée a décidé, compte tenu de la recommandation de la Deuxième Commission, de reporter à sa quarante et unième session la décision concernant l'inscription à son ordre du jour d'une question intitulée "Crise de la dette extérieure et développement" étant entendu que la décision serait prise à la demande des pays intéressés. Le Secrétaire général souhaite appeler également l'attention du Bureau sur la lettre, datée du 20 juin 1986, dans laquelle le Représentant permanent de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies a demandé, au nom des Etats Membres de l'Organisation faisant partie du Groupe des 77, que ce point soit inscrit à l'ordre du jour provisoire de la quarante et unième session (A/41/144). Cela étant, le Bureau souhaitera peut-être recommander à l'Assemblée générale de renvoyer ce point à la Deuxième Commission.

49. En ce qui concerne le point 144 du projet d'ordre du jour (Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies), le Secrétaire général souhaite rappeler au Bureau qu'à sa quarantième session, l'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que la Cinquième Commission serait chargée de préciser les aspects techniques se rapportant à ce point.

50. Sous réserve de modifications que pourrait apporter le Bureau à la lumière des observations figurant aux paragraphes 37 à 49 ci-dessus, la répartition des questions inscrites au projet d'ordre du jour, compte tenu de la pratique suivie les années précédentes, serait la suivante 8/ :

---

8/ Pour les abréviations utilisées dans la répartition des questions, voir la note 2.

Séances plénières

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation espagnole (P.1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (P.2).
3. Pouvoirs des représentants à la quarante et unième session de l'Assemblée générale (P.3) :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Election du Président de l'Assemblée générale (P.4).
5. Election des bureaux des grandes commissions (P.5).
6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale (P.6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (P.7).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (P.8).
9. Débat général (P.9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (P.10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (P.11).
12. Rapport du Conseil économique et social [chapitres I, II, V (section C), VI (section D), VIII et IX (P.12)] 9/.

---

9/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après seraient également renvoyés aux Deuxième, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions, selon la répartition suivante :

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| a) Chapitres I et IX .....       | Deuxième, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions |
| b) Chapitre II .....             | Deuxième et Troisième Commissions                       |
| c) Chapitre V (section C) .....  | Troisième et Cinquième Commissions                      |
| d) Chapitre VI (section D) ..... | Deuxième et Quatrième Commissions                       |
| e) Chapitre VIII .....           | Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions            |

Voir le paragraphe 38 pour complément d'information.

/...

13. Rapport de la Cour internationale de Justice (P.13).
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.14) 10/.
15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (P.15) :
  - a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
  - b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social;
16. Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (P.16).
17. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires (P.17) :
  - a) Election de dix-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - b) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;
  - c) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination;
  - d) Election des membres de la Commission du droit international.
18. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (P.18) 11/ :
  - g) Nomination de membres du Corps commun d'inspection;
  - h) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie.
19. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.19) 12/ :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Secrétaire général.

---

10/ Voir par. 45.

11/ Pour alin. a) à f), voir "Cinquième Commission", point 14.

12/ Voir par. 39.

20. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (P.20).
21. Année internationale de la paix : rapports du Secrétaire général (P.21).
22. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique : rapport du Secrétaire général (P.22).
23. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des Etats arabes : rapport du Secrétaire général (P.23).
24. Agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales : rapport du Secrétaire général (P.24).
25. La situation au Kampuchea : rapport du Secrétaire général (P.25).
26. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales : rapport du Secrétaire général (P.26).
27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine : rapport du Secrétaire général (P.27).
28. Question des îles Falkland (Malvinas) : rapport du Secrétaire général (P.28) 13/.
29. Situation économique critique en Afrique : rapport du Secrétaire général (P.29).
30. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique : rapport du Secrétaire général (P.30).
31. Question de l'île comorienne de Mayotte : rapport du Secrétaire général (P.31).
32. Droit de la mer : rapport du Secrétaire général (P.32).
33. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (P.33) 14/ :
  - a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid;
  - b) Rapports du Secrétaire général.

---

13/ Voir par. 40.

14/ Voir par. 41.

34. Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : rapport du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (P.34).
35. Question de Palestine (P.35) :
- a) Rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
36. Question de Namibie (P.36) 15/ :
- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie;
  - c) Rapport de la Conférence internationale pour l'indépendance immédiate de la Namibie;
  - d) Rapports du Secrétaire général.
37. La situation au Moyen-Orient : rapports du Secrétaire général (P.37).
38. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (P.38) 16/.
39. Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est (P.39).
40. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (P.40) 3/.
41. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (P.41).

---

15/ Voir par. 42.

16/ Voir par. 43.

42. Célébration du cent cinquantième anniversaire de l'émancipation des esclaves de l'Empire britannique (P.42).
43. La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix (P.43) 3/.
44. Célébration du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique (P.44) 3/.
45. Question de Chypre : rapport du Secrétaire général (P.45) 17/.
46. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (P.46) 3/.
47. Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq (P.47) 3/.
48. Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général 18/.

#### Première Commission

1. Application de la résolution 40/79 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (P.48).
2. Cessation de toutes les explosions expérimentales nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.49).
3. Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.50).
4. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général (P.51).
5. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général (P.52).
6. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport du Secrétaire général (P.53).

---

17/ Voir par. 44. Voir aussi note 3.

18/ Voir par. 49. Voir aussi note 5.

7. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace de l'utilisation des armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.54).
8. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace de l'utilisation des armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.55).
9. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (P.56) :
  - a) Rapport de la Conférence du désarmement;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
10. Application de la résolution 40/88 de l'Assemblée générale relative à la cessation immédiate et à l'interdiction des essais d'armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.57).
11. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (P.58) :
  - a) Rapport de la Commission du désarmement;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
12. Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes : rapport de la Conférence du désarmement (P.59).
13. Réduction des budgets militaires (P.60) :
  - a) Rapport de la Commission du désarmement;
  - b) Rapports du Secrétaire général.
14. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport de la Conférence du désarmement (P.61).
15. Désarmement général et complet (P.62) 19/ :
  - a) Contribution des institutions spécialisées et des autres organismes et programmes des Nations Unies à la cause de la limitation des armements et du désarmement : rapport du Secrétaire général;
  - b) Désarmement classique à l'échelon régional : rapport du Secrétaire général;

---

19/ Voir par. 45.

- c) Désarmement en ce qui concerne les armes classiques : rapport du Secrétaire général;
- d) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques : rapport de la Conférence du désarmement;
- e) Etude des conceptions de la sécurité : rapport du Secrétaire général;
- f) Armements navals et désarmement : rapport de la Commission du désarmement;
- g) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement : rapport de la Conférence du désarmement;
- h) Limitation de la course aux armements navals : limitation et réduction des armements navals et application aux mers et aux océans de mesures propres à accroître la confiance : rapport de la Commission du désarmement;
- i) Informations objectives sur les questions militaires : rapport du Secrétaire général;
- j) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement : rapport de la Commission du désarmement.

16. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (P.63) :

- a) Examen des principes directeurs pour l'élaboration de mesures propres à accroître la confiance : rapport de la Commission du désarmement;
- b) Désarmement et sécurité internationale : rapport du Secrétaire général;
- c) Campagne mondiale pour le désarmement : rapport du Secrétaire général;
- d) Application de la résolution 40/151 C de l'Assemblée générale relative au gel des armements nucléaires;
- e) Gel des armements nucléaires;
- f) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement;
- g) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique : rapport du Secrétaire général;



- h) Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
- i) Troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

17. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (P.64) :

- a) Rapport de la Commission du désarmement;
- b) Rapport de la Conférence du désarmement;
- c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement : rapport du Secrétaire général;
- d) Programme global de désarmement : rapport de la Conférence du désarmement;
- e) Conseil consultatif pour les études sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
- f) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : rapport du Directeur de l'Institut;
- g) Etude sur la dissuasion : rapport du Secrétaire général;
- h) Non-utilisation des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement;
- i) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement;
- j) Semaine du désarmement : rapport du Secrétaire général;
- k) Interdiction de l'arme nucléaire à neutrons : rapport de la Conférence du désarmement;
- l) Etudes des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
- m) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement : rapport du Secrétaire général;

- n) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire :
    - i) Rapport de la Commission du désarmement;
    - ii) Rapport de la Conférence du désarmement;
    - iii) La vérification sous tous ses aspects : rapport du Secrétaire général;
  - o) Prévention d'une guerre nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement.
18. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix : rapport du Comité spécial de l'océan Indien (P.65).
  19. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement (P.66).
  20. Relation entre le désarmement et le développement : rapport du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement (P.67).
  21. Question de l'Antarctique : rapports du Secrétaire général (P.68).
  22. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée : rapport du Secrétaire général (P.69).
  23. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général (P.70).
  24. Application des dispositions de sécurité collective de la Charte des Nations Unies pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales : rapport du Comité spécial de l'application des dispositions de sécurité collective de la Charte des Nations Unies (P.71).

Commission politique spéciale

1. Effets des rayonnements ionisants : rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (P.72).
2. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : rapports du Secrétaire général (P.73).

3. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (P.74) :
  - a) Rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
4. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects : rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (P.75).
5. Questions relatives à l'information (P.76) :
  - a) Rapport du Comité de l'information;
  - b) Rapport du Secrétaire général;
  - c) Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
6. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (P.77) :
  - a) Rapport du Commissaire général;
  - b) Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
  - c) Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine;
  - d) Rapports du Secrétaire général.
7. Coopération internationale en vue d'éviter de nouveaux courants de réfugiés : rapport du Secrétaire général (P.78).
8. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (P.79).
9. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (P.80).
10. Question de l'examen de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (P.140).

Deuxième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (P.12) 20/ :
  - a) Rapport du Conseil [chapitres I, II, III (sections D à F, H et I)], IV, VI, VIII et IX 21/;
  - b) Rapports du Secrétaire général.
2. Développement et coopération économique internationale (P.81) :
  - a) Commerce et développement :
    - i) Rapport du Conseil du commerce et du développement;
    - ii) Rapports du Secrétaire général;
    - iii) Rapports du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement;

---

20/ Pour l'alinéa c), voir "Troisième Commission", point 1.

21/ Les chapitres suivants du rapport seraient également examinés en séance plénière ou renvoyés à la Troisième, à la Quatrième ou à la Cinquième Commission, comme suit :

a) Chapitres I et IX .....	Séances plénières et Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions
b) Chapitre II .....	Séances plénières et Troisième Commission
c) Chapitres IV (section A) et VI (sections B et C) .....	Troisième et Cinquième Commissions
d) Chapitre IV (sections B et C).....	Cinquième Commission
e) Chapitre VI (section A) .....	Troisième Commission
f) Chapitre VI (section D).....	Séances plénières et Quatrième Commission
g) Chapitre VIII.....	Séances plénières, Troisième et Cinquième Commissions

Voir le paragraphe 38 pour complément d'information.

- b) Problèmes alimentaires :
    - i) Rapport du Conseil mondial de l'alimentation;
    - ii) Rapport du Secrétaire général;
  - c) Sources d'énergie nouvelles et renouvelables : rapport du Comité pour la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables;
  - d) Mise en valeur des ressources énergétiques des pays en développement : rapport du Secrétaire général.
3. Activités opérationnelles pour le développement (P.82) 22/ :
- a) Activités opérationnelles du système des Nations Unies : rapports du Secrétaire général;
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - c) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population;
  - d) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
  - e) Programme alimentaire mondial.
4. Formation et recherche (P.83) :
- a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche :
    - i) Rapport du Directeur général;
    - ii) Rapport du Secrétaire général;
  - b) Université des Nations Unies : rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies;
  - c) Conception unifiée de l'analyse et de la planification du développement : rapport du Secrétaire général;
  - d) Université pour la paix.
5. Assistance économique spéciale et secours en cas de catastrophe (P.84) :
- a) Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe : rapport du Secrétaire général;
  - b) Programmes spéciaux d'assistance économique : rapports du Secrétaire général.

---

22/ Voir par. 46.

6. Crise de la dette extérieure et développement (P.143) 23/.

Troisième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (P.12) :

- a) Rapport du Conseil [chapitres I, II, III (sections A à C et G), IV (section A), V, VI (sections A à C), VII, VIII et IX] 24/;
- b) Rapports du Secrétaire général;
- c) Rapports du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

2. Application du Programme d'action pour la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale : rapports du Secrétaire général (P.85).

3. Conséquences néfastes pour la jouissance des droits de l'homme de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée au régime raciste et colonialiste d'Afrique du Sud : rapport du Secrétaire général (P.86).

---

23/ Voir par. 48.

24/ Les chapitres suivants du rapport seraient également examinés en séance plénière ou renvoyés à la Deuxième, à la Quatrième ou à la Cinquième Commission, comme suit :

a)	Chapitres I et IX .....	Séances plénières et Deuxième, Quatrième, et Cinquième Commissions
b)	Chapitre II .....	Séances plénières et Deuxième Commission
c)	Chapitres IV (section A) et VI (sections B et C) .....	Deuxième et Cinquième Commissions
d)	Chapitres V (sections A et E) et VII	Cinquième Commission
e)	Chapitre V (section C) .....	Séances plénières et Cinquième Commission
f)	Chapitre VI (section A) .....	Deuxième Commission
g)	Chapitre VIII .....	Séances plénières et Deuxième et Cinquième Commissions

Voir le paragraphe 38 pour complément d'information.

4. Question du vieillissement : rapport du Secrétaire général (P.87).
5. Politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes : participation, développement, paix : rapport du Secrétaire général (P.88).
6. Politiques et programmes relatifs à la jeunesse : rapport du Secrétaire général (P.89).
7. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapports du Secrétaire général (P.90).
8. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale (P.91) :
  - a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
  - b) Etat de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : rapport du Secrétaire général;
  - c) Etat de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid : rapport du Secrétaire général.
9. Application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées : rapport du Secrétaire général (P.92).
10. Prévention du crime et justice pénale : rapport du Secrétaire général (P.93).
11. Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (P.94) :
  - a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes;
  - b) Etat de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : rapport du Secrétaire général.
12. Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme d'ici à l'an 2000 (P.95) :
  - a) Application de la Déclaration sur la participation des femmes à la promotion de la paix et de la coopération internationales;
  - b) Fonds de développement des Nations Unies pour la femme : rapport du Secrétaire général 25/;

---

25/ Voir par. 46.

- c) Intégration des intérêts des femmes dans le programme de travail des commissions régionales : rapport du Secrétaire général;
  - d) Application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme : rapport du Secrétaire général.
13. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (P.96).
14. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (P.97).
15. Question d'une convention relative aux droits de l'enfant (P.98).
16. Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (P.99) :
- a) Rapport du Comité des droits de l'homme;
  - b) Etat du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques : rapport du Secrétaire général.
17. Obligation de présenter des rapports qui incombe aux Etats parties aux conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme : rapport du Secrétaire général (P.100).
18. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (P.101) :
- a) Rapport du Haut Commissaire;
  - b) Assistance aux réfugiés en Afrique : rapport du Secrétaire général.
19. Campagne internationale contre le trafic des drogues : rapports du Secrétaire général (P.102).
20. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales : rapports du Secrétaire général (P.103).
21. Nouvel ordre humanitaire international : rapport du Secrétaire général (P.104).
22. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants : rapport du Secrétaire général (P.105).



Quatrième Commission

1. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (P.106) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
2. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.107).
3. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (P.108) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
4. Rapport du Conseil économique et social (chapitres I, VI (section D) et IX) (P.12) 26/.
5. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général (P.109).

---

26/ Les chapitres suivants du rapport seraient également examinés en séance plénière ou renvoyés à la Deuxième, à la Troisième ou à la Cinquième Commission, comme suit :

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| a) Chapitres I et IX .....       | Séances plénières et<br>Deuxième, Troisième et<br>Cinquième Commissions |
| b) Chapitre VI (Section D) ..... | Séances plénières et<br>Deuxième Commission                             |

Voir le paragraphe 38 pour complément d'information.

/...

6. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général (P.110).
7. Question du Timor oriental (P.111) :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Secrétaire général.
8. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.19) 27/ :
  - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
  - b) Rapport du Secrétaire général.

Cinquième Commission

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes (P.112) :
  - a) Organisation des Nations Unies;
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
  - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
  - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
  - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - h) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population;
  - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains;
  - j) Fonds des Nations Unies pour le développement industriel.

---

27/ Voir par. 39.

2. Budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (P.113).
3. Planification des programmes (P.114) :
  - a) Rapport du Comité du programme et de la coordination;
  - b) Rapports du Secrétaire général.
4. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies (P.115) :
  - a) Rapport du Comité de négociation sur la crise financière de l'Organisation des Nations Unies;
  - b) Rapports du Secrétaire général.
5. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.116) :
  - a) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
  - b) Coordination administrative et budgétaire efficace dans le cadre du système des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;
  - c) Possibilité de créer un tribunal administratif unique : rapport du Secrétaire général.
6. Corps commun d'inspection : rapports du Corps commun d'inspection (P.117) 28/.
7. Plan des conférences : rapport du Comité des conférences (P.118).
8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions (P.119).
9. Questions relatives au personnel (P.120) 4/ :
  - a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général;
  - b) Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés : rapport du Secrétaire général;
  - c) Autres questions relatives au personnel : rapports du Secrétaire général.

---

28/ Voir par. 47.

10. Régime commun des Nations Unies : rapport de la Commission de la fonction publique internationale (P.121).
11. Régime des pensions des Nations Unies : rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (P.122).
12. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (P.123) :
  - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement : rapport du Secrétaire général;
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban : rapport du Secrétaire général.
13. Rapport du Conseil économique et social (chapitres I, IV (sections A à C), V (sections A, C et E), VI (sections B et C), VII, VIII et IX) (P.12) 29/.
14. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (P.18) 30/ :

---

29/ Les chapitres suivants du rapport seraient également examinés en séance plénière ou renvoyés à la Deuxième, à la Troisième ou à la Quatrième Commission, comme suit :

a) Chapitres I et IX .....	Séances plénières et Deuxième, Troisième et Quatrième Commissions
b) Chapitres IV (section A) et VI (sections B et C) .....	Deuxième et Troisième Commissions
c) Chapitre IV (sections B et C) .....	Deuxième Commission
d) Chapitres V (sections A et E) et VII	Troisième Commission
e) Chapitre V (section C) .....	Séances plénières et Cinquième Commission
f) Chapitre VIII .....	Séances plénières et Deuxième et Troisième Commissions

Voir le paragraphe 38 pour complément d'information.

30/ Pour les alinéas g) et h), voir "Séances plénières", point 18.

- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
- b) Nomination de membres du Comité des contributions;
- c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
- d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
- e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
- f) Commission de la fonction publique internationale :
  - i) Nomination de membres de la Commission;
  - ii) Désignation du Président et du Vice-Président de la Commission.

#### Sixième Commission

1. Statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes : rapport du Secrétaire général (P.124).
2. Etat des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés : rapport du Secrétaire général (P.125).
3. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international : rapport du Secrétaire général (P.126).
4. Règlement pacifique des différends entre Etats (P.127).
5. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité : rapport du Secrétaire général (P.128).
6. Rapport du Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales (P.129).
7. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa dix-neuvième session (P.130).
8. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires : rapport du Secrétaire général (P.131).
9. Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires (P.132).

/...

10. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa trente-huitième session (P.133).
11. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (P.134).
12. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (P.135).
13. Développement et renforcement du bon voisinage entre Etats (P.136).
14. Projet d'ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement (P.137).
15. Projet de règlement intérieur type pour les conférences de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (P.138).
16. Projet de déclaration sur les principes sociaux et juridiques applicables à la protection et au bien-être des enfants, envisagés surtout sous l'angle des pratiques en matière d'adoption et de placement familial sur les plans national et international : rapport du Secrétaire général (P.139).
17. Convention de Vienne sur le droit des traités entre Etats et organisations internationales ou entre organisations internationales (P.141).

-----